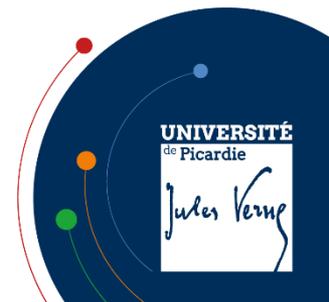


L'Archive ouverte de l'UPJV

Connaître et utiliser le portail [HAL UPJV](#)

Formation UPJV

19 novembre 2021



Qu'est-ce que le Libre Accès ?

Selon l'[Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert à la littérature scientifique](#) (2002) :

« Par “accès libre” à cette littérature, nous entendons sa mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles [...], ou s'en servir à toute autre fin légale, sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet. » (Source : [Libre Accès à l'IST](#), INIST).

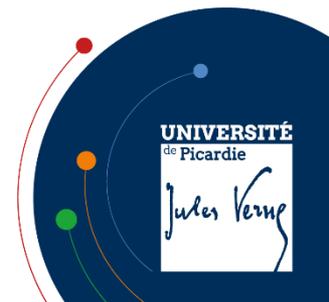
Objectifs du libre accès ([Marin Dacos](#)) :

- Diffuser rapidement
- Permettre une communication la plus large possible

3 principes fondamentaux :

- Accessibilité de toute la littérature scientifique
- Pérennité : accessibilité garantie sur le long terme par le recours à des formats de diffusion et des protocoles communs permettant l'interopérabilité des contenus
- Gratuité d'accès : condition clé de l'accessibilité des travaux scientifiques

Utilisation et réutilisation des contenus dans le respect du droit d'auteur



Accès ouvert ou accès libre ?

Définition

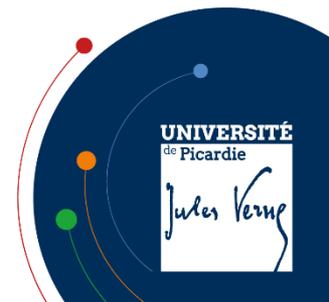
Open access : accès libre, immédiat, permanent et en ligne aux articles scientifiques revus par les pairs

OPEN  **ACCESS**

Accès ouvert : accès public sur internet de manière gratuite.
Contenu sous droits

Accès libre : accès public + licence permettant la réutilisation dans certaines conditions : par exemple licence Creative Commons

Source : Christine Ollendorf, « [Open Access : définitions...](#) »



L'Open Access en quelques dates



1991 : arXiv

- 1^{ère} archive ouverte, arXiv.org, créée dans la communauté des physiciens

- **1999-2001** : OAI-PMH

- Protocole commun OAI-PMH (Open Archive Initiative – Protocol for Metadata Harvesting) pour une interopérabilité des archives ouvertes



2001 : création de HAL

- **2002** : Déclaration de Budapest (Budapest Open Archive Initiative) :

- Promotion du libre accès aux connaissances scientifiques
- Voie dorée et voie verte

- **2003** : Déclaration de Berlin

- Premiers engagements institutionnels (CNRS...)

- **2006** : en France, « Protocole d'accord en vue d'une approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique »

- **2009** : [COAR](#) (Confederation of Open Access Repositories)

- **2012** : recommandation de la Commission Européenne sur le Libre accès



2016 : en France, Loi pour la République numérique

- **2018 (juin)** : Programme Horizon Europe

- « Le principe de 'science ouverte' deviendra le mode opératoire d'Horizon Europe, et exigera un accès ouvert aux publications et aux données »

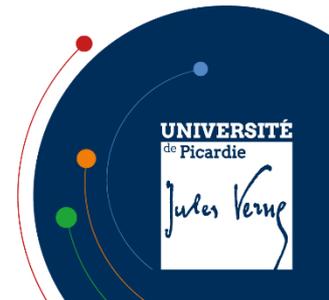


2018 (4 juillet) : [1er Plan national pour la Science ouverte](#)

- **2018 (septembre)** : lancement de « [cOAlition S](#) »



2021 : [2e Plan national pour la Science ouverte](#)



Qu'est-ce qu'une Archive ouverte ?

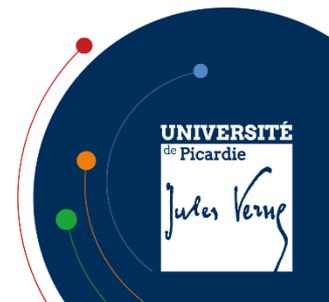
Les Archives Ouvertes (*Open Archive*) :

- Réservoirs d'articles, de textes scientifiques...
- Auto-archivés : libre dépôt par les chercheurs
- En accès libre et gratuit
- Avec des logiciels libres
- Accessibles sur des moissonneurs OAI comme



Un nouveau modèle de communication scientifique :

- Alternative au monopole des revues
- Libre diffusion des résultats de recherche



Les modèles économiques des revues

Revue sur abonnement :

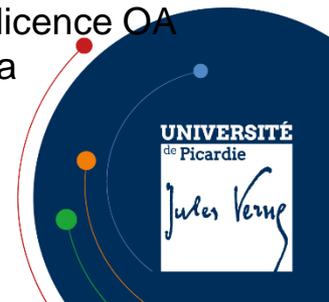
- Modèle historique, appelé modèle lecteur-payeur. Une institution ou un particulier s'abonne pour recevoir la revue sous forme imprimée ou en ligne. Dans ce type de revue, l'auteur.e paie souvent des frais de publication (pour photo couleur par exemple).

Revue nativement en *Open Access* :

- Modèle créé au début des années 2000 afin que les contenus soient accessibles à tous sans la barrière payante que représentent les frais d'abonnement. Le premier dans cette voie a été *Public Library of Science* avec les revues de la série *PLoS*. Ces revues sont très souvent financées par les auteurs qui paient des APC (*Article Processing Charge*) pour publier. C'est le modèle auteur-payeur.

Revue hybrides :

- Revues sur abonnement qui font payer aux auteurs des APC pour que leur article soit publié en *Open Access*. Dans ce modèle, une institution paie 2 fois : pour lire (abonnement) et pour publier (APC). Il est donc recommandé d'éviter de payer des frais d'*Open Access* dans les revues hybrides, sachant que le dépôt dans HAL place d'emblée l'article en *Open Access*.
- Attention : certains éditeurs de revues hybrides proposent de publier sous une licence OA particulière (ex. Elsevier *User License*) qui permet la lecture gratuite mais pas la réutilisation, bien que vous ayez payé des APC.



Pourquoi publier en Open Access ?

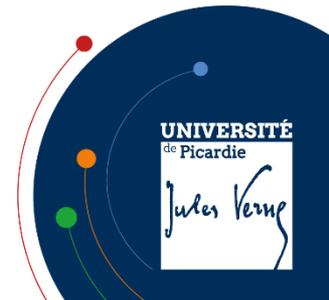
Pour combattre l'inflation des coûts :

- Les budgets des bibliothèques universitaires stagnent ou diminuent (de 2012 à 2014, les budgets documentaires ont diminué de 3,3 %).
- Le coût des abonnements aux ressources documentaires électroniques et imprimées augmente considérablement :
 - De 2002 à 2014, les dépenses de documentation électronique ont augmenté de 458 %.
 - De 1986 à 2004, le prix des revues a augmenté de 273 %.

Pour éviter à la recherche publique le double paiement :

- Paiement public de la recherche scientifique
- Paiement public de l'accès au contenu, via la souscription aux bases de données.

Source : NGUYEN Claire, « Les bibliothèques universitaires se désabonnent », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. 51, n°3, 25 septembre 2014, p.9-11.



Contexte national



Loi pour une République numérique
Loi 2016-1321 du 7 octobre 2016



Avec [la loi pour une République Numérique](#), la France s'inscrit depuis 2016 dans une véritable politique pour la science ouverte. La loi

- Donne un droit inaliénable à l'auto-archivage dans les archives ouvertes ;
- Concerne les publications produites au moins à 50% sur fonds publics ;
- Couvre toutes les publications scientifiques publiées dans un périodique paraissant au moins une fois par an (ce qui exclut les ouvrages) ;
- Permet le dépôt de la version intégrant les corrections par les pairs mais pas la version éditeur publiée sur son site (*Version of Record*) ;
- Fixe l'embargo après lequel la publication peut être mise à disposition, à 6 ou 12 mois à compter de la date de publication électronique.

Le Plan National pour la science ouverte

- En juillet 2021, le MESRI lance le 2^e [Plan national pour la science ouverte](#) dont le premier axe est la généralisation de l'accès ouvert aux publications, avec pour objectif 100 % de publications en AO en 2030.

La politique de l'Agence nationale pour la recherche

- Depuis 2019, le dépôt dans HAL est obligatoire. La publication en revue et ouvrage *Open Access* est recommandée.
- L'ANR s'est dotée d'un portail fin 2020 (HAL-ANR), qui regroupe les publications financées.

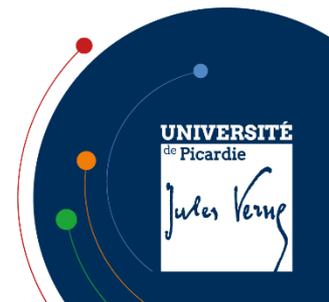


Contexte européen

Programme cadre HORIZON EUROPE (2021-2027)

Le changement est important par rapport au précédent programme H2020

- Le dépôt obligatoire de l'article en archive ouverte est assorti de deux nouvelles exigences :
 - il doit être placé sous licence CC-BY.
 - l'article doit être disponible sans embargo
- Pour que les APC dans les revues hybrides continuent à être pris en charge, la revue doit faire l'objet d'un « accord de transformation ». Dans la phase de transition actuelle, cela passe par la signature de conventions entre consortiums de bibliothèques et éditeurs.
- Les frais de publications devront être transparents et raisonnables, afin de refléter les services proposés par les éditeurs.
- Création d'une plateforme de publication : [Open Research Europe](#)
En publiant sur cette plateforme, les chercheurs sont en conformité avec la politique européenne. Les articles sont accessibles en ligne dès la version de prépublication et le *peer-reviewing* est ouvert ; les articles ayant été corrigés par les pairs seront disponibles sur les bases de données et les archives ouvertes.



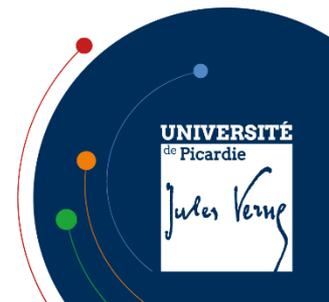
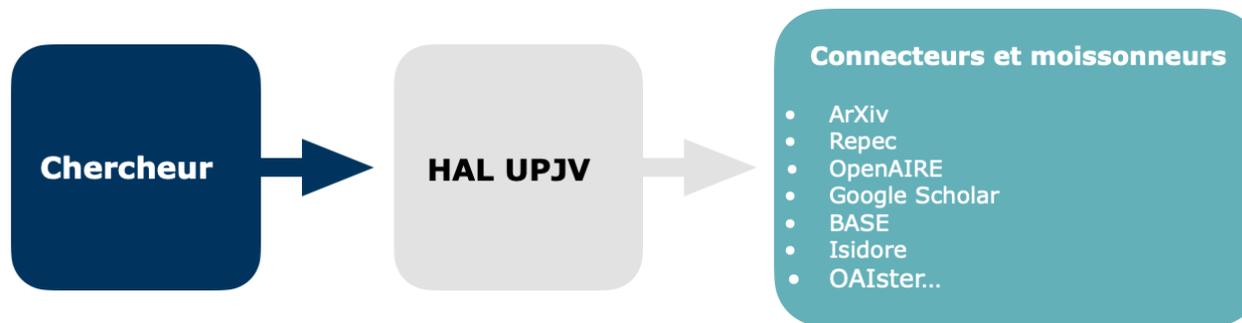
Avantages de déposer dans HAL

Des atouts pour les chercheurs :

- Gagner du temps de saisie
- Pour améliorer la visibilité des publications et accroître leur taux de citation
- Pour être protégé contre la plagiat (paternité et horodatation)
- Pour archiver les publications de manière pérenne : chaque fichier déposé dans HAL est archivé au CINES, le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur, à Montpellier. Le CINES assure la migration des formats et des supports, imposée par les évolutions technologiques.
- Alimenter un CV et créer un lien de ses publications vers n'importe quel site web ou blog

Des atouts pour les laboratoires :

- HAL permet de créer des collections dédiées à la production d'une unité, d'un projet de recherche ou pour une revue
- À ces collections sont associées des services (un site web spécifique, des statistiques)



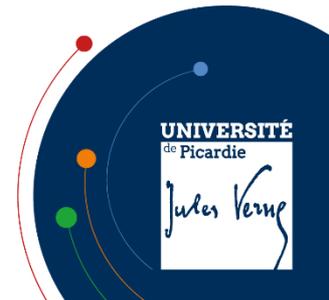
Quels types de documents peut-on déposer dans HAL ?

Pré-publications, post-publications :

- Publications dans des revues à comité de lecture
- Conférences invitées dans des congrès
- *Proceedings* à comité de lecture
- Publications dans des revues sans comité
- Communications à des congrès, symposium
- Séminaires, *workshops*
- Ouvrages et chapitres d'ouvrage
- Brevets
- Thèses, HDR, cours

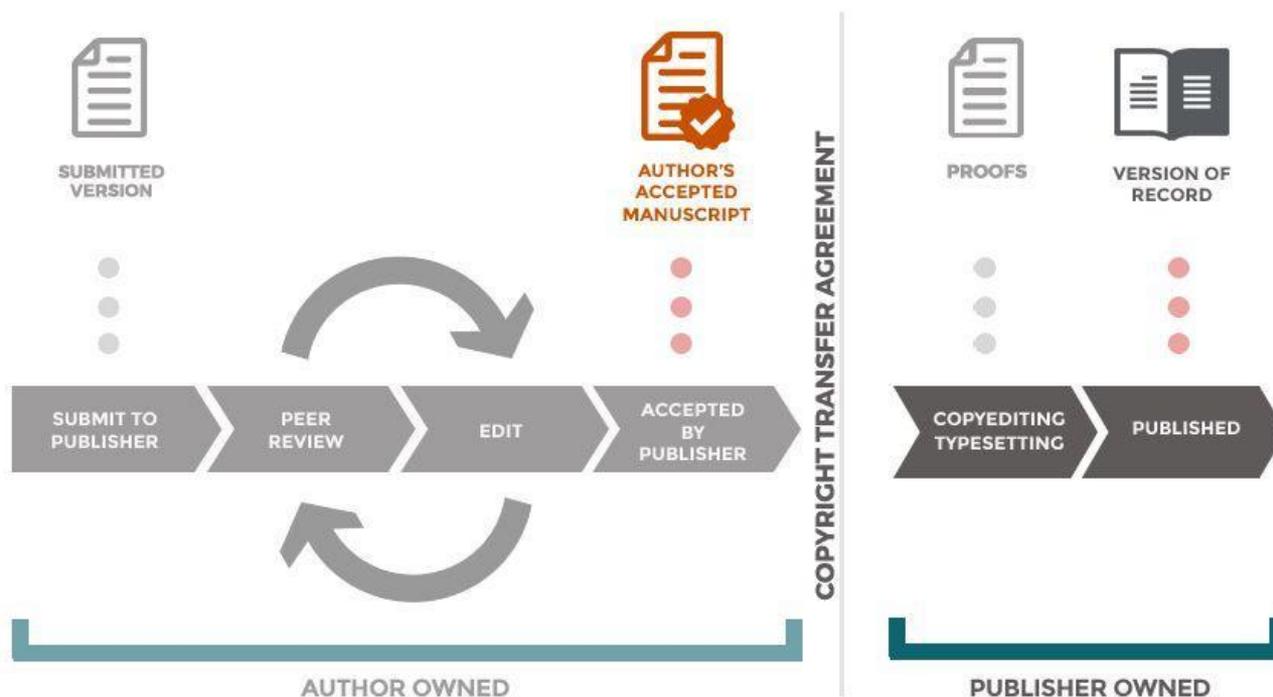
Autres types de « documents » pouvant faire l'objet d'un dépôt :

- Images, photographies, dessins, gravures, plans
- Enregistrements sonores
- Enregistrements vidéo
- Cartes



Quelle(s) version(s) déposer dans HAL ?

- La première version d'un article scientifique est appelée prépublication, *submitted version* ou preprint. Le texte de l'article est envoyé à l'éditeur de la revue choisie. S'il est accepté, des pairs (*peer-reviewers*) sont désignés par le comité éditorial pour le relire. Très souvent, des modifications sont demandées aux auteurs. La version finale, intégrant toutes les modifications demandées, est appelée manuscrit auteur accepté pour publication (MAA) / *Author's Accepted Manuscript* (AAM) ou encore postprint.



Créer son compte HAL

Sur [HAL UPJV](#), cliquer sur le bouton « Connexion » et suivre les instructions du formulaire.

- Le login n'est pas modifiable
- Le compte est valable sur HAL, Sciencesconf et Episciences

Sur son compte (mon espace > mon profil) on peut modifier les préférences de dépôt, notamment :

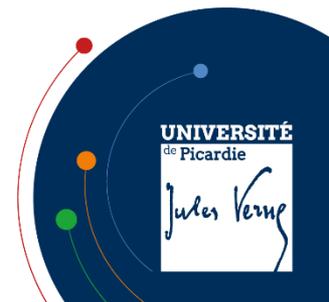
- Enregistrer les domaines thématiques des publications
- S'ajouter comme auteur des documents déposés et préciser ses affiliations

The screenshot shows a web form with the following sections:

- M'ajouter comme auteur**: A question "Doit-on vous associer automatiquement comme auteur de vos nouveaux dépôts ?" with radio buttons for "Oui" (selected) and "Non".
- Affiliation(s)**: A text input field with the instruction "Veillez saisir le nom ou l'acronyme de votre laboratoire et le sélectionner dans la liste". The input contains "virologie moléculaire et vaccino".
- Affilier les auteurs automatiquement**: A list of affiliations with color-coded backgrounds:
 - Green background: "Virologie Moléculaire et Vaccinologie / Molecular Virology and Vaccinology (2018 -> ...)" and "Institut Pasteur [Paris]".
 - Yellow background: "Virologie moléculaire et Vaccinologie (? -> 2017)" and "Institut Pasteur [Paris] - CNRS Centre National de la Recherche ScientifiqueUMR3569".
 - Yellow background: "Virologie moléculaire et vaccinologie" and "Institut Pasteur [Paris] - CNRS Centre National de la Recherche ScientifiqueURA3015".
- At the bottom, a blue button labeled "Enregistrer les modifications".

Sélectionner une forme verte, forme en cours des unités ; les formes jaunes n'existent plus et les rouges ne sont pas validées.

Lors des dépôts ultérieurs, ces informations seront remplies automatiquement. Elles sont modifiables à tout moment.



Créer son IDHAL

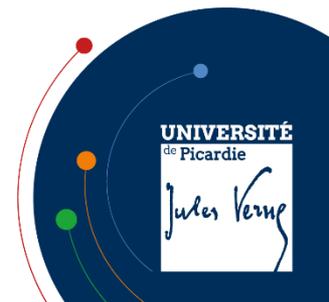
Qu'est-ce qu'un IDHAL ?

- L'IdHAL est l'identifiant unique d'un auteur propre à l'archive ouverte HAL. Celui-ci n'est pas créé automatiquement, chaque auteur a la responsabilité de la création de son IdHAL.

N.B. Ne pas confondre l'IdHAL qui identifie en tant qu'auteur de publication et le [compte utilisateur](#) qui permet de s'authentifier dans HAL.

Pourquoi créer un IDHAL ?

- À partir du moment où on a créé son IdHAL, une « forme auteur préférée » y sera associée et automatiquement ajoutée aux nouvelles publications déposées. L'IdHAL permet :
 - De lever les ambiguïtés de nom
 - De donner la propriété d'un dépôt fait par quelqu'un d'autre et dont on est co-auteur
 - De faciliter l'extraction de sa bibliographie à partir de HAL
 - De générer un CV HAL
 - Une synchronisation avec d'autres identifiants (ORCID, ResearcherID, Scopus Author ID...)
- L'IdHAL permet de regrouper les différentes formes sous lesquelles le nom a pu être saisi dans les publications et de gérer les problèmes suivants :
 - homonymies
 - changements de noms au cours de la carrière
 - utilisation ou non d'initiale pour le prénom
 - fautes variées (fautes de frappe, caractères spéciaux, noms composés...)



Créer son IDHAL

L'identité numérique du chercheur :

- HAL permet grâce à l'identifiant IdHAL de se construire une identité numérique univoque. On peut aussi utiliser l'IdHAL pour créer son CV. Documentation : [IdHAL et CV](#)

Créer un IDHAL :

- Il faut avoir au minimum une publication affiliée à son nom dans HAL. Dans HAL UPJV, aller dans le menu [Mon Espace/Mon Profil](#), puis dans l'espace "Information sur mon profil HAL" et cliquer sur :

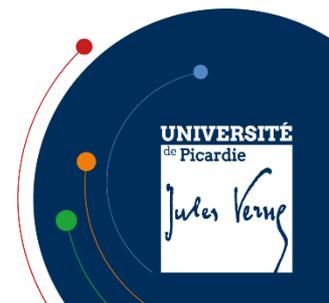


Créer mon IdHAL

- Par défaut l'IdHAL prend la forme "prenom-nom". On peut conserver cette forme, ou la modifier. Elle ne doit comporter ni caractères spéciaux, ni espaces, ni majuscules. Cette forme doit être explicite car elle permettra de générer une URL qui renverra directement vers la liste de publications (ou vers le CV s'il existe).
- *Attention une fois enregistré, l'IdHAL ne sera plus modifiable.* En créant son IdHAL, on choisit sa « forme auteur préférée », c'est-à-dire celle qui apparaîtra dans les futurs dépôts.

Comment regrouper ses publications sous son IDHAL ?

- Il est important de rapatrier sous son IdHAL toutes les formes auteurs et les publications déjà déposées, afin que l'interrogation par l'IdHAL trouve toutes les publications.
 1. Chercher ses différentes formes auteurs ;
 2. Désélectionner les articles rattachés à la forme auteur qui ne sont pas les siennes ;
 3. Ajouter la forme auteur avec les articles sélectionnés ;
 4. Revenir sur l'IdHAL une fois par an pour voir si de nouvelles formes n'ont pas été recrées.

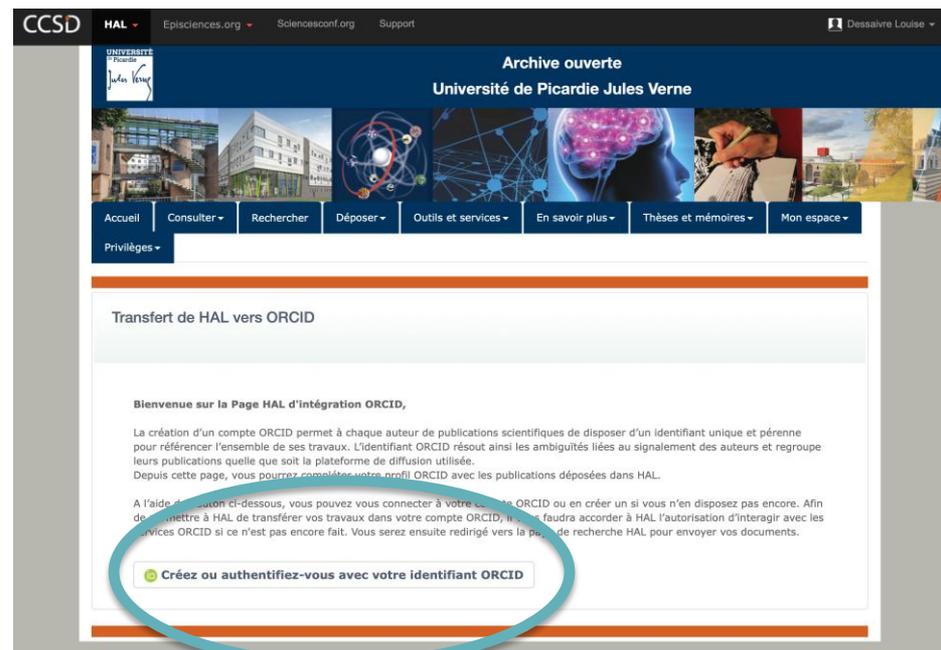


Lier son IDHAL à un ORCID ID

- [ORCID](#) est une organisation internationale à but non lucratif qui gère un répertoire central d'identifiants chercheurs permettant des liens transparents et fiables entre les chercheurs, leurs contributions et leurs affiliations. L'ORCID ID est un identifiant numérique pérenne qui identifie de manière univoque un chercheur et référence et regroupe ses travaux scientifiques issus de différentes plateformes de dépôt telle que HAL, ou de divers sites de publication.

Compléter son ORCID avec ses dépôts HAL :

- Il est possible de renseigner son profil ORCID avec ses dépôts HAL : dans le menu HAL « [Mon espace / Envoyer des documents vers ORCID](#) »
- Puis s'authentifier avec son ORCID ID, pour autoriser le transfert depuis HAL (à faire une fois) :



Lier son IDHAL à son ORCID ID

Rendez-vous sur orcid.org

Vous pouvez changer la langue

S'inscrire = arrivée directe sur le formulaire d'inscription

1 INSCRIPTION
Obtenir gratuitement votre identifiant ORCID et être automatiquement enregistré sur ORCID.

2 UTILISEZ VOTRE ORCID ID
Lorsque vous y êtes invité, utilisez votre ID pour partager un lien vers votre profil ORCID ou pour demander un accès à des données de recherche de votre part.

3 PARTAGEZ VOTRE ORCID ID
Plus vous avez d'informations sur votre dossier ORCID, plus vous pouvez partager votre identité. Assurez-vous que les organisations de confiance partagent les données de votre dossier ORCID. Vous pouvez également partager votre dossier ORCID avec d'autres personnes.

Le nom est facultatif mais il est fortement recommandé de le renseigner

Il est recommandé d'utiliser comme adresse mail principale votre adresse institutionnelle

Remplir le formulaire

Vous pouvez renseigner une adresse email supplémentaire : peut-être utile en cas de changement d'institution

Créer votre mot de passe

Paramétrer la confidentialité de votre compte

Accepter les conditions d'utilisation et cocher « je ne suis pas un robot »

Pour valider cliquer sur « inscription »

3 possibilités : Publique, Privée ou Organisation de confiance.

Il est recommandé de choisir Publique pour une meilleure visibilité nationale et internationale mais aussi cela permettra à d'autres plateformes d'échanger des informations avec votre compte

Exemple : Permettre à une plateforme, site internet de votre institution ou laboratoire de faciliter la mise à jour de vos publications



Lier son IDHAL à son ORCID ID

Compléter son ORCID avec ses dépôts HAL :

- Cliquer sur « Ajouter des travaux » puis cliquer sur « HAL » :

Travaux (3 of 3) **+ Ajouter des travaux** Exporter les travaux Trier

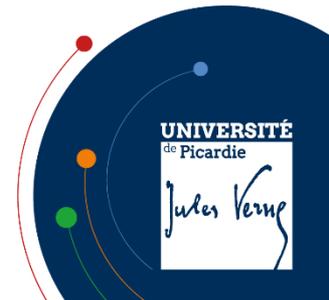
IMPORTER TRAVAUX

Masquer les liens vers les travaux

ORCID a travaillé avec de nombreux organismes membres pour rendre facile de connecter votre ORCID à leurs dépôts de données et d'informations de leurs dossiers. Choisissez l'un des assistants importations pour commencer. [Plus d'informations sur la création de liens vers les travaux](#)

Type de travail Aire géographique

- Airiti**
Enables users to import metadata from Airiti, including journal papers, proceedings, dissertations, and books. Scholars can easily colle...
- BASE - Bielefeld Academic Search Engine**
BASE is one of the world's most voluminous academic search engines. It searches metadata about more than 100 million documents f...
- Crossref Metadata Search**
Import your publications from Crossref's authoritative, publisher-supplied metadata on over 70 million scholarly journal and conferen...
- DOE / OSTI**
Search over 3 million energy and basic science research result records from the US Department of Energy (DOE) and predecessor age...
- DataCite**
Enable the DataCite Search & Link and Auto-Update services. Search the DataCite Metadata Store to find your research datasets, imag...
- Deutsche Nationalbibliothek (DNB)**
Search the catalogue of the German National Library (DNB) by your name and link your publications to your ORCID record. The Germ...
- Europe PubMed Central**
Europe PubMed Central (Europe PMC) offers this tool to enable you to link anything in Europe PMC to your ORCID. Europe PMC contai...
- HAL**
Part of the Ministry's research infrastructure roadmap and of the National Plan for Open Science, HAL is the multi-disciplinary open archive chosen by the whole French scientific and university community for the dissemination of knowledge. It is both a unique repository and an application, a shared platform for institutional archives, disciplinary repository and electronic theses. >



Lier son IDHAL à son ORCID ID

Résultat côté HAL :

CCSD HAL Episciences.org Sciencesconf.org Support Dessaivre Louise

UNIVERSITÉ de Picardie Jules Verne Archive ouverte Université de Picardie Jules Verne

Accueil Consulter Rechercher Déposer Outils et services En savoir plus Thèses et mémoires Mon espace Privilèges

Recherche par documents

Filtres Tous x

10 résultats enregistrer la recherche

Type de document

- Article dans une revue (3)
- Communication dans un congrès (2)
- Ouvrage (y compris édition critique et traduction) (2)
- Chapitre d'ouvrage (1)
- Direction d'ouvrage, Proceedings, Dossier (1)
- Pré-publication, Document de travail (1)

Auteur

- Aurélien André (1)
- Xavier Boniface (2)
- Louise Dessaivre (10)
- Véronique Villain (1)

Domaine

- Sciences de l'Homme et Société (10)

Laboratoire

- Centre d'Histoire des Sociétés, des Sciences et des Conflits - UR UPIV 4289 (7)

Langue

- français (10)

Type de dépôt

- Notice (7)
- Document (3)

Rechercher Recherche avancée...

Tri Nombre Outils

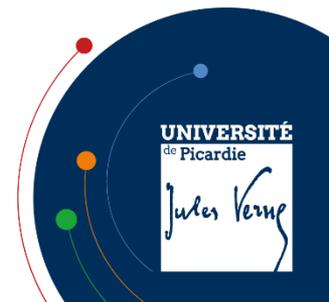
hal-03425854v1 **Article dans une revue**
Louise Dessaivre. **Amiens sous le Second Empire, entre archaïsme et haussmannisation**. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, Société des Antiquaires de Picardie, 2016, 70 (713-714), pp.604-638
ENVOYER VERS ORCID

hal-02468961v1 **Communication dans un congrès**
Louise Dessaivre. **Australiens dans la Somme : traces patrimoniales d'un sacrifice (1918-1938)**. *La Grande Guerre : nation, nationalisme et sentiment d'appartenance*, 2014, Amiens, France
PRESENT SUR ORCID

hal-03341610v1 **Ouvrage (y compris édition critique et traduction)**
Louise Dessaivre. **L'impératrice au chevet des Amiénois victimes du choléra**. Encrage Edition, 2013, Amiens un jour, ISBN 978-2-36058-041-5
ENVOYER VERS ORCID

hal-03425716v1 **Pré-publication, Document de travail**
Louise Dessaivre. **Ferdinand et Berthe LAZARD** 2013
ENVOYER VERS ORCID

hal-03425371v1 **Chapitre d'ouvrage**
Louise Dessaivre. **Mobilisée, menacée, meurtrie : la cathédrale d'Amiens dans la Grande Guerre**. *Cathédrales en Somme*, Universitaires du Septentrion, pp.137-154, 2020, (10.5966/bcu/books.septentrion.87921)
PRESENT SUR ORCID DEPUIS UNE AUTRE SOURCE



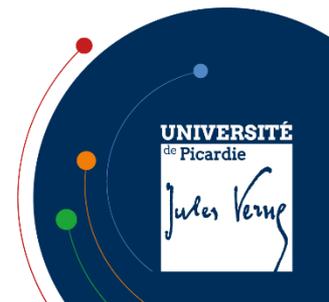
Déposer dans HAL UPJV

L'éditeur autorise-t-il le dépôt des articles ?

- La grande majorité des éditeurs autorise le dépôt en archive ouverte. Les politiques des éditeurs concernant l'auto-archivage sont consultables sur le site [Sherpa-Romeo](#) (revues internationales) et [Mir@bel](#) (revues francophones).
- En France, les chercheurs bénéficient de la Loi pour une République Numérique de 2016 instituant le droit au dépôt du manuscrit auteur dans une archive ouverte même après cession des droits exclusifs à un éditeur.
- [Pour connaître ses droits à publier.](#)

J'ai publié en OA, dois-je quand-même déposer dans HAL UPJV ?

- La publication dans des revues *Open Access* ne dispense pas de déposer sa publication dans HAL UPJV. Dans ce cas, on déposera le PDF éditeur (*Version of Record* = telle que déposée sur le site internet de l'éditeur).
- [Pour repérer ses publications susceptibles d'être déposées dans HAL UPJV.](#)



Déposer dans HAL UPJV

Comment savoir si mon article n'a pas déjà été déposé dans HAL ?

- Il est important de vérifier avant tout dépôt, si un co-auteur ou son institution n'a pas déjà déposé l'article. HAL est une plateforme nationale et collaborative qui comprend toutes les publications déposées dans tous portails.
- HAL UPJV est le sous-ensemble de HAL, comprenant les publications de l'Université de Picardie Jules Verne (publications dont au moins un auteur est affilié à l'UPJV). Des co-auteurs ont pu faire le dépôt dans toute autre instance de HAL (HAL, HAL-CNRS, HAL-INSERM...) sans mentionner votre laboratoire UPJV et donc la publication ne sera pas présente dans HAL UPJV.
- Si c'est le cas, merci de ne pas recréer un dépôt et de le signaler à hal@u-picardie.fr.

- Bonne pratique : faire une recherche dans HAL, avant le dépôt



- Lors du dépôt, dernière mise en garde avant de créer un possible doublon dans HAL



- Si votre article est référencé sans texte intégral lié, vous pourrez ajouter ce dernier à la notice.
- Si votre recherche ne donne pas de résultat, vous devez alors déposer votre article dans HAL UPJV (et pas dans HAL général), afin qu'il soit modéré par l'équipe de la BU et apparaisse rapidement dans le portail UPJV.



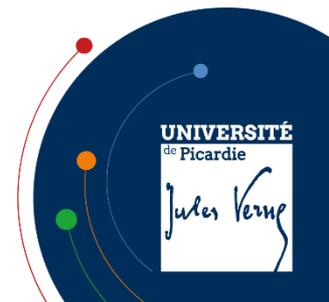
Déposer dans HAL UPJV

Comment déposer dans HAL UPJV ?

- Il faut se connecter sur [HAL UPJV](#) et aller dans le [Menu Déposer](#). Le dépôt se résume à 3 étapes :
 1. Déposer le(s) fichiers
télécharger le texte intégral, les figures, annexes, ...
 2. Compléter les métadonnées du document
récupérer les métadonnées grâce au DOI et/ou n° PubMed (PMID)
 3. Compléter les données auteurs
À minima, vérifiez que votre affiliation est correcte
- La BU se charge ensuite de vérifier et si besoin, compléter les métadonnées du dépôt.
Si vous déposez vos articles régulièrement, cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes par article.

Où déposer mes articles publiés avant mon arrivée à l'UPJV ?

- Il vaut mieux déposer dans HAL général les publications écrites avant votre recrutement à l'UPJV. HAL regroupe tous les dépôts, quel que soit le portail où ils ont été déposés et quelles que soient les institutions affiliées.



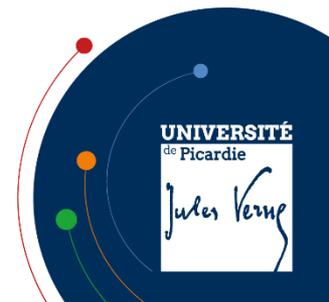
Déposer dans HAL UPJV

Je viens de déposer un article, pourquoi n'apparaît-il pas immédiatement ?

- Une fois déposé, votre article arrive dans l'espace de modération. La BU va si besoin compléter les métadonnées, les affiliations des auteurs, vérifier le fichier, et le mettre en ligne. Pendant cette période, vous pouvez voir votre dépôt dans le menu [Mon espace/Mes dépôts](#).

Quelle version dois-je déposer ?

- La version à déposer est le manuscrit auteur accepté pour publication MAA (*Accepted Author Manuscript AAM*) ou postprint intégrant les révisions demandées par les pairs mais sans copyright ni mise en page de l'éditeur.
- Si l'article est publié en *Open Access* sous licence *Creative Commons*, la version éditeur peut être utilisée (PDF téléchargé depuis le site de l'éditeur).
- Dès que vous avez renseigné le nom de la revue dans le dépôt, vous avez accès à la politique d'auto-archivage de l'éditeur en cliquant sur « politique d'auto-archivage » qui donne accès à Sherpa-Romeo. Ce dernier donne les droits pour les versions soumises (*submitted* = preprint), acceptées (*accepted* = manuscrit auteur accepté ou postprint), publiées (*published* = version éditeur appelée aussi *VoR*).



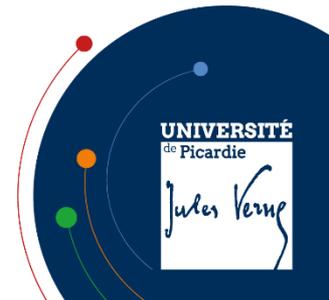
Déposer dans HAL UPJV

Quel type de document choisir pour mon dépôt ?

- Sous le type de document « article dans une revue », vous pouvez déposer les « articles de recherche », « articles de synthèse », « lettres », « éditoriaux », « commentaires »,...
- Les autres types de documents les plus utilisés sont : « prépublication, document de travail », « chapitre d'ouvrage », « Communication dans un congrès », « thèse »,...

Comment ajouter du texte intégral ou compléter une notice existante ?

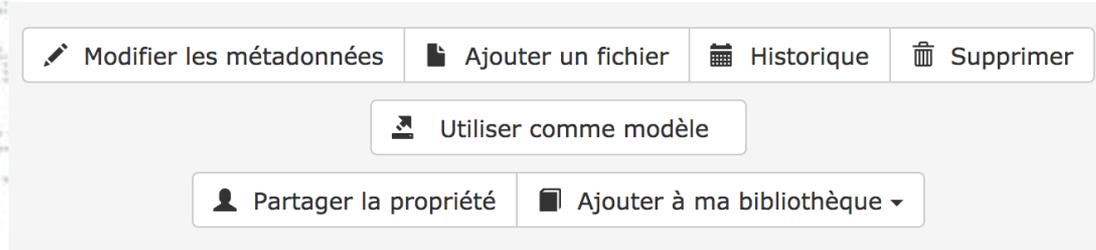
- Pour pouvoir ajouter le texte intégral sur une notice existante dans HAL, il faut être propriétaire du dépôt. C'est le cas si :
 - C'est vous qui avez fait le dépôt ;
 - Votre référencement comme auteur de l'article comporte votre IdHAL ;
 - La forme auteur nom, prénom et email est identique à celle enregistrée dans votre profil HAL.
- Sinon, il faut d'abord demander la propriété du dépôt.



Déposer dans HAL UPJV

Comment ajouter du texte intégral ou compléter une notice existante ?

- Quand vous êtes propriétaire du dépôt, vous voyez le bouton « Ajouter un fichier » en bas de la notice :



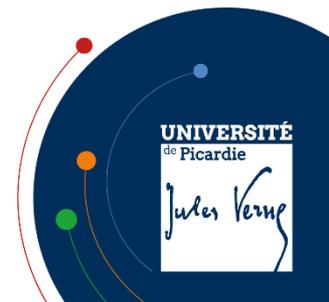
- Une fois le fichier ajouté, le dépôt va repartir en modération pour validation mais la notice reste visible.

Comment déposer une nouvelle version ?

- Vous aviez déposé un preprint, et souhaitez ajouter la version publiée.
En bas du dépôt, choisissez la fonction « + Déposer une nouvelle version ». Toutes les métadonnées sont reprises. Corrigez et complétez les métadonnées. Téléchargez le nouveau fichier. Une fois mises en ligne par les modérateurs, les deux versions sont liées de la façon suivante :



- La version la plus récente (version 2) s'affiche par défaut.



Déposer dans HAL UPJV

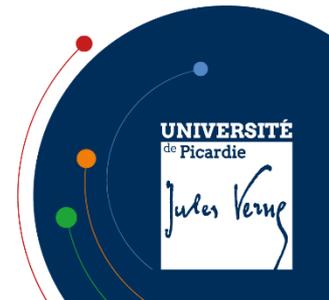
Comment obtenir auprès de l'éditeur le manuscrit auteur accepté pour publication ?

- C'est l'auteur correspondant qui peut obtenir le fichier auteur sur la plateforme de l'éditeur où il l'a soumis. Consultez [Direct2AAM](#) pour une aide sur la façon de récupérer son manuscrit auprès de l'éditeur. Si l'éditeur vous fait intégrer les corrections dans un fichier déjà formaté, demandez-lui l'autorisation d'utiliser le fichier formaté.
- Si vous n'êtes pas l'auteur correspondant, vous pouvez contacter ce dernier pour lui demander s'il accepte de vous envoyer son fichier.

Quelle licence Creative Commons attribuer ?

- Dans la section métadonnées de HAL, le champ « Licence » vous permet de sélectionner celle que vous souhaitez associer à votre fichier auteur. Actuellement, la Loi pour une République Numérique vous permet d'ajouter une licence non commerciale (avec l'option NC).
- À partir de 2021, la licence CC-BY est demandée par les financeurs.
Pour les PDF éditeurs, on doit conserver la licence mentionnée sur l'article.

Licence	✓ CC BY - Paternité
Classification	CC BY NC - Paternité - Pas d'utilisation commerciale CC BY ND - Paternité - Pas de modifications CC BY SA - Paternité - Partage selon les Conditions Initiales CC BY NC ND - Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification CC BY NC SA - Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage selon les Conditions Initiales NC - Marque du Domaine Public CC0 - Transfert dans le Domaine Public ETALAB - Licence Ouverte Copyright (Tous droits réservés) Domaine public
Commentaire	



Déposer dans HAL UPJV

Qu'est-ce que l'embargo et comment est-il géré ?

- L'embargo est la période juste après la publication électronique pendant laquelle l'éditeur se réserve les droits exclusifs de diffusion de votre article, quand celui-ci est sous copyright. Les éditeurs imposent souvent un embargo d'un an pour rendre les articles visibles dans les archives ouvertes. Avec la Loi Pour une République Numérique, cet embargo est réduit à 6 ou 12 mois.
- Vous pouvez déposer votre article dans HAL UPJV dès publication, le fichier sera rendu non visible pendant la durée de l'embargo. Pendant cette période, toute personne pourra, en s'identifiant dans HAL UPJV, faire une demande d'accès au fichier.

The screenshot displays the HAL UPJV interface. At the top, there are navigation tabs: Accueil, Déposer, Consultation, Recherche, and Services. Below these, there are two red buttons: 'pasteur-02313546, version 2' and 'Article dans une revue'. The main content area shows the title 'Case-control study of the immune status of humans infected with zoonotic gorilla simian foamy viruses' by Antoine Gessain, Thomas Montange, Edouard Betsem, Chanceline Bilounga, Ndongo Njouom, and Florence Buseyne. A 'Détails' link is visible. A red oval highlights a 'FICHIER' section with a lock icon and the text 'Accès restreint', 'Fichier visible le : 2020-06-11', and 'Connectez-vous pour demander l'accès au fichier'.

Accueil Déposer Consultation Recherche Services

pasteur-02313546, version 2 Article dans une revue

Case-control study of the immune status of humans infected with zoonotic gorilla simian foamy viruses

Antoine Gessain ¹, Thomas Montange ¹, Edouard Betsem ², Chanceline Bilounga ³, Ndongo Njouom ⁴, Florence Buseyne ^{1,*} [Détails](#)

* Auteur correspondant

1 EPVO (UMR_3569 / U-Pasteur_3) - Epidémiologie et Physiopathologie des Virus Oncogènes

FICHIER

Accès restreint

Fichier visible le : **2020-06-11**

Connectez-vous pour demander l'accès au fichier

Déposer dans HAL UPJV

Comment pré-renseigner mon unité dans HAL UPJV pour mes dépôts ?

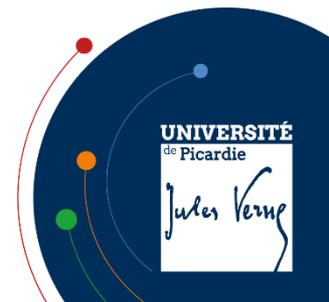
- Vous pouvez sélectionner plusieurs affiliations. Enregistrer les modifications.
- Pensez à faire la mise à jour quand vous changez de laboratoire.
- Si vous avez appartenu à plusieurs laboratoires successivement, il faudra changer l'affiliation dans le dépôt pour les dépôts rétrospectifs.

Puis-je déléguer le dépôt de mes publications ?

- Une personne du labo peut déposer les publications pour plusieurs membres de son unité. Les scientifiques devront lui fournir les fichiers auteur acceptés pour publication (MAA) afin de joindre le texte intégral au dépôt.
- Des formations seront assurées à la demande par les référents labos de la BU.

Comment signaler mes financements dans mon dépôt ?

- Il faut copier/coller le paragraphe « *Funding* » de l'article dans le champ « financement » de HAL.
- Signalez ensuite les financements ANR et Européens dans les champs prévus à cet effet. Vous pouvez retrouver les programmes de financement en recherchant par acronyme ou n° Cordis pour les financements européens ; par acronyme ou nom de projet pour l'ANR.
- Si le projet n'existe pas encore dans le référentiel HAL, la BU pourra le créer.



Déposer dans HAL UPJV

Comment lier les données de mon article à mon dépôt ?

- Pour l'instant, seuls des jeux de données identifiés par un [DOI](#) peuvent être ajoutés dans le champs « Données associées ». Pour les autres identifiants ou URL, vous pouvez les insérer dans le champ « Commentaire ».

Données associées *Ajoutez l'identifiant DOI fourni par l'entrepôt où vos données sont archivées.*

+

Comment éditer la liste de mes publications ?

- La liste de vos publications peut être extraite de HAL UPJV. Cependant, si vous avez des publications pour lesquelles vous n'êtes pas affilié.es à l'UPJV, il faudra extraire votre liste de HAL général.

1. Faire une recherche par son IdHAL

- Sélectionner l'onglet Recherche, puis Recherche avancée
- Choisir Auteur : IdHAL (chaîne de caractères) dans la liste déroulante des champs de recherche

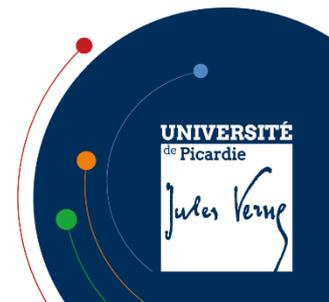
Accueil Déposer Consultation Recherche Services Mon espace Privileges

Recherche

+ Recherche simple...

Saisir son IdHAL (en général prenom-nom) Champ de recherche par défaut (multicritères) +

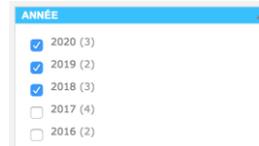
- Auteur : Complément de nom, deuxième prénom
- Auteur : Organisme payeur
- Auteur : IdHal (chaîne de caractères)
- Auteur : Fonction
- Auteur : idHal numérique



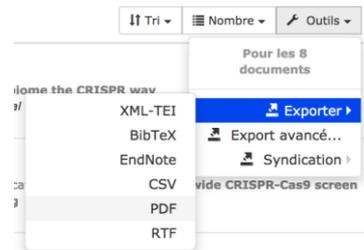
Déposer dans HAL UPJV

Comment éditer la liste de mes publications ?

2. Dans la liste de résultats obtenus, descendez sur la facette « Année » en bas à gauche et cochez les années évaluées :



3. Dans le menu Outils, choisissez l'option « Exporter » et le format « PDF » :



- Dans le fichier PDF exporté, les dépôts sont automatiquement triés par type de document (articles, ouvrages et chapitres d'ouvrage, congrès, preprint), puis par dates de publication décroissantes pour chaque type de document (bien que les types de documents ne soient pas affichés explicitement).
4. Enregistrez votre fichier en le nommant : NOM_PublicationsHALannée.pdf (remplacer année par l'année en cours).

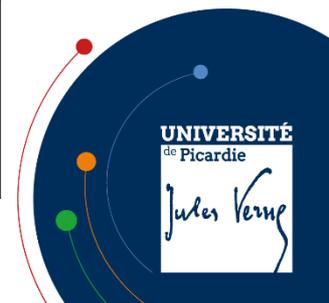
Déposer dans HAL UPJV

En résumé, pour déposer un article dans le respect de la loi :

1. Solliciter l'autorisation des co-auteurs
2. Conserver la version finale acceptée pour publication (postprint)
3. Déposer cette version dès la publication de l'article
4. Si nécessaire, appliquer un embargo pour que le texte intégral ne soit mis en ligne qu'après les délais exigés par la loi.

Pour être sûr de ne pas se tromper :

Vous déposez un fichier contenant	Que faire pour le dépôt dans HAL (les informations ajoutées facilitent la mise en ligne de votre dépôt par les personnes en charge de la modération)	
le manuscrit que vous avez soumis à l'éditeur <i>Termes employés : preprint*, pré-publication, version soumise</i>	Vous pouvez déposer sans ajouter d'information	
la dernière version de votre manuscrit avant publication : relu par les pairs, corrections incluses <i>Termes employés : postprint, version acceptée, final draft, final draft post-refereeing, accepted manuscript</i>	Pour un article publié dans une revue, vérifier si l'éditeur impose éventuellement un embargo sur cette version voir sur Sherpa/Romeo	
	Aucun embargo demandé ou l'information n'est pas disponible, vous pouvez déposer sans ajouter d'information	L'éditeur impose un embargo <i>Mention sur la notice Sherpa/Romeo : subject to Restrictions below, author can archive post-print (ie final draft post-refereeing) + durée d'embargo</i> Affichez la vue détaillée pour ajouter l'embargo Avec la Loi pour une République Numérique**, l'embargo n'excède pas 6 mois pour un article en STM et 12 mois pour un article en SHS
la version publiée : fichier téléchargé depuis le site de l'éditeur, tiré-à-part envoyé par l'éditeur <i>Termes employés : fichier éditeur, publisher's version/PDF</i>	L'article est disponible sur abonnement ou est payant***, le chapitre est dans un ouvrage payant Demander l'autorisation à l'éditeur Affichez la vue détaillée puis choisir « J'ai l'autorisation explicite de l'éditeur »	Le document est déjà en open access <i>Mentions : licence CC-BY, ©the authors, « Open access » sur le site de la revue ou de l'éditeur</i> En affichant la vue détaillée, vous pouvez préciser si vous avez payé des frais (APC, author fee) pour que votre article soit en libre accès en choisissant « <i>L'institution a financé les frais de publication pour que cet article soit en libre accès</i> »
la version publiée scannée		



Merci de votre attention

Le portail [HAL UPJV](#) et les pages des collections des laboratoires

Contacts : hal@u-picardie.fr et vos référents :

[Anne GODET](#), [Julien OUTREBON](#) (BU Citadelle) et [Corinne SPITE](#) (BU Arts)

[Anne BALAROT](#), [Marjorie SIMON](#), [Marie-France THIAN](#) (BU Cathédrale)

[Hélène ÉLÉOUET](#), [Déborah LELIÈVRE](#), [Sabine LONGUEIN](#) (BU Campus santé)

